



# Au fil de Truyes

*"Informer, partager, agir ensemble pour Truyes"*

Septembre - Décembre 2026

ÉDITION SPÉCIALE RENTRÉE

## LE MOT DU MAIRE

Chères Troiciennes, chers Troiciens,

Quelques mois se sont maintenant écoulés depuis que vous nous avez accordé votre confiance pour conduire notre commune.

Je tiens à vous en remercier sincèrement. Cette confiance nous honore, mais surtout elle nous engage : nous sommes les élus de toutes les Troiciennes et de tous les Troiciens, et c'est avec cet état d'esprit que nous souhaitons construire la suite de notre mandat.

Ce début de mandat a été particulièrement riche. Nous avons choisi d'agir d'abord sur des sujets très concrets du quotidien : l'entretien de nos voiries, le renouvellement du matériel de nos services techniques, l'organisation de nos équipes et l'accompagnement de nos écoles. Vous découvrirez dans ces pages quelques-unes de ces premières actions.

Nous avons également été confrontés à certaines réalités, comme la fermeture d'une classe à l'école élémentaire. Elle nous rappelle combien l'attractivité de notre commune et notre capacité à accueillir de nouvelles familles sont essentielles pour préserver nos services et faire vivre notre village.

Mais **Au fil de Truyes**, c'est aussi l'occasion de regarder vers l'avenir. Plusieurs projets sont aujourd'hui à l'étude et nous poursuivons notre travail pour développer les services de proximité, soutenir la vie associative et culturelle et faire de Truyes une commune toujours plus vivante, attractive et agréable à vivre.

Cet été, notre territoire a également été marqué par l'incendie qui nous a touchés. Face à cette épreuve, la mobilisation de nos sapeurs-pompiers, de nos agents, de nos élus et de nombreux habitants a une nouvelle fois démontré la force de notre solidarité.

Cette première lettre est née d'une volonté simple : **vous permettre de mieux suivre la vie de votre commune**, que ce soit les projets, les travaux, les rendez-vous ou les petites initiatives qui font aussi le quotidien de Truyes.

**Au fil des mois, nous continuerons donc à vous informer, à partager avec vous les projets de la commune et à rester à votre écoute.**

Je vous souhaite une bonne lecture et une très belle rentrée à toutes et à tous.

Votre maire,  
**Jérôme BIROCHEAU**



## AU SOMMAIRE

- VIE MUNICIPALE & INSTITUTIONNELLE
- LES INFOS
- AGENDA

## MAIRIE PRATIQUE

### Horaires :

**Lundi**  
8h00-12h00 · 13h30-18h00

**Mardi, Jeudi, Vendredi**  
8h00-12h00 · 16h30-18h00

**Mercredi**  
8h30-12h00 · 16h30-18h00

### Contact :

**Téléphone :** 02.47.43.40.81

**Email :** [contact@mairie-truyes.fr](mailto:contact@mairie-truyes.fr)



Ne pas jeter sur la voie publique

# À la rencontre de vos élus

## LE MAIRE



Jérôme BIROCHEAU

## LES ADJOINTS AU MAIRE



Olivier  
GREINER

Communication  
Développement  
Économique



Dominique  
BEAUCHAMP

Action sociale,  
autonomie



Stéphane  
DUBOIS

Voirie et  
bâtiments



Delphine  
DESME

Enfance,  
jeunesse



Romain  
FAVIER

Vie associative,  
sportive et  
culturelle, et tourisme

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Hélène  
GUERIN



Serge  
SENDRIER



Carole  
MOUMINOUX



Martin  
SCHULLER



Cathie  
PERROT



Virginie  
COUSIN



Remy  
PICARD



Anthony  
GOUY



Claire  
VOISIN



Stéphane  
DE COLBERT



Sylvie  
NGUYEN-VAN



Damien  
AUDOUX



Marie-Dominique  
FAYE

# Les nouvelles commissions municipales sont installées

À la suite du scrutin de mars 2026, la municipalité met en place ses différentes instances de travail. Piliers essentiels de l'instruction des affaires locales, les commissions municipales examinent et préparent les projets de délibérations avant leur passage en conseil municipal. Le maire est président de droit de l'ensemble des commissions.

Triées par ordre alphabétique

## Commission Action Sociale et Solidarités Humaines

**Dominique BEAUCHAMP**, Jérôme BIROCHEAU, Stéphane DUBOIS, Delphine DESME, Cathie PERROT, Carole MOUMINOX, Sylvie NGUYEN-VAN

## Commission Jeunesse

**Delphine DESME**, Jérôme BIROCHEAU, Cathie PERROT, Martin SCHULLER, Rémy PICARD, Serge SENDRIER, Damien AUDOUX

## Commission Application du Droit des Sols

**Jérôme BIROCHEAU**, Olivier GREINER, Dominique BEAUCHAMP, Stéphane DUBOIS, Delphine DESME, Carole MOUMINOX, Sylvie NGUYEN-VAN

## Commission du Personnel

**Jérôme BIROCHEAU**, Dominique BEAUCHAMP, Stéphane DUBOIS, Delphine DESME, Romain FAVIER, Cathie PERROT, Marie-Dominique FAYE

## Commission Communication, Information et Systèmes informatisés

**Olivier GREINER**, Jérôme BIROCHEAU, Romain FAVIER, Anthony GOUY, Claire VOISIN, Rémy PICARD, Damien AUDOUX

## Commission Vie Associative et Sportive

**Romain FAVIER**, Jérôme BIROCHEAU, Olivier GREINER, Anthony GOUY, Claire VOISIN, Rémy PICARD, Sylvie NGUYEN-VAN

## Commission Culture, Animations et Tourisme

**Romain FAVIER**, Jérôme BIROCHEAU, Anthony GOUY, Claire VOISIN, Hélène GUERIN, Martin SCHULLER, Marie-Dominique FAYE

## Commission Vie Économique

**Olivier GREINER**, Jérôme BIROCHEAU, Stéphane DUBOIS, Carole MOUMINOX, Martin SCHULLER, Virginie COUSIN, Stéphane DE COLBERT,

## Commission Finances

**Jérôme BIROCHEAU**, Dominique BEAUCHAMP, Delphine DESME, Romain FAVIER, Hélène GUERIN, Stéphane DE COLBERT

## Commission Voiries, Bâtiments communaux et Environnement

**Stéphane DUBOIS**, Jérôme BIROCHEAU, Dominique BEAUCHAMP, Serge SENDRIER, Virginie COUSIN, Marie-Dominique FAYE

# Un été riche

## Des travaux très concrets au quotidien

Depuis la mise en place de notre équipe municipale, nous avons souhaité agir rapidement sur plusieurs sujets du quotidien.

Une première campagne de rénovation et d'entretien de nos voiries a ainsi été engagée afin d'intervenir sur plusieurs secteurs particulièrement dégradés. Ces travaux, réalisés par une entreprise spécialisée avec l'appui d'un agent de notre service technique, représentent un investissement de **50 000 €**.



Autre investissement important pour notre équipe technique : notre ancien camion-benne, qui ne pouvait plus passer le contrôle technique, a été remplacé par un véhicule

neuf. Un investissement de 30 000 €, devenu nécessaire pour permettre à nos agents de travailler dans de bonnes conditions et de disposer d'un matériel adapté à leurs missions.



**Retrouvez notre reportage flash**  
sur la réparation des voiries 2026 sur  
notre chaîne YouTube #TruyesOnline



Les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue du Clocher se poursuivent également avec une deuxième phase entre l'église et la place du Souvenir, conformément au calendrier annoncé.

Enfin, les travaux d'enfouissement des canalisations d'eau potable et d'assainissement rue du Château d'eau ont dû être adaptés à la découverte de deux sépultures très anciennes.



Après les recherches et l'accord des services compétents, le chantier se poursuit désormais avec une fin des travaux prévue pour la fin du mois d'octobre.

Entretenir, réparer, investir : autant d'actions parfois peu visibles, mais essentielles au bon fonctionnement et à la qualité de vie dans notre commune.

**■ Stéphane DUBOIS**

■ Adjoint au maire délégué à la voirie  
et aux bâtiments

## Une nouvelle dynamique pour la vie culturelle

Depuis les dernières élections municipales, nous avons souhaité donner une nouvelle dynamique à la vie culturelle de Truyes et proposer davantage de rendez-vous permettant à chacun de se retrouver et de partager de bons moments.

Le **20 mai**, le parc du Château de Bel Air a accueilli la **Fête de la Nature**, organisée dans le cadre du label officiel, de 16h à 19h.

Quelques semaines plus tard, la **Fête de la Musique** a pris une nouvelle forme avec deux scènes, trois groupes et un DJ set pour clôturer la soirée. Le parc du Château



s'est transformé le temps d'une journée en véritable lieu de fête et de rassemblement, avec de nombreux habitants venus profiter de la programmation.

Le **30 juin**, nous avons également eu le plaisir d'accueillir à nouveau le théâtre de l'ANTE, dans le parc du Château de Bel Air, avec la représentation « Un monsieur attendait... Cabaret absurde ! ».

Le **25 juillet**, le parc a accueilli le cinéma de plein air proposé par la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre, avec la projection de La Cuisine au beurre.



Enfin, le **samedi 5 septembre**, le tissu associatif de Truyes s'est retrouvé sous un beau soleil pour lancer cette nouvelle année. Vous avez été nombreux à aller à la rencontre des bénévoles, à découvrir la richesse des activités proposées sur notre commune et à vous inscrire aux différents clubs sportifs, culturels et de loisirs.

Ces premiers rendez-vous montrent combien la culture et les événements sont importants pour faire vivre notre commune. Notre ambition est de continuer à proposer des moments accessibles à tous, où l'on se rencontre, où l'on partage et où chacun peut trouver sa place.

**■ Romain FAVIER**

■ Adjoint au maire délégué à la vie associative,  
sportive et culturelle et au tourisme



**Retrouvez notre reportage flash**  
sur la fête des associations sur notre  
chaîne YouTube #TruyesOnline



# Quoi de neuf à la rentrée ?

## Une rentrée dynamique dans nos écoles

La rentrée scolaire est toujours un moment particulier dans la vie d'une commune. Cette année encore, nos équipes ont accompagné les enfants et les familles pour préparer au mieux cette nouvelle année scolaire.

Les écoles ont connu de nombreuses petites interventions durant les derniers mois : remplacement du sable du bac à sable de la maternelle, création de nouveaux bacs potagers, plantations réalisées avec les élèves et leurs enseignants... Sans oublier toutes les interventions plus discrètes mais indispensables liées à la plomberie, aux fuites, à l'électricité, à la toiture ou encore au petit matériel.

Ces interventions sont réalisées au quotidien par nos agents, en lien avec les élus et les équipes enseignantes. Un travail souvent peu visible, mais qui demande du temps, de l'organisation et beaucoup d'engagement.

Après les travaux importants de rénovation et d'isolation réalisés l'année dernière à l'école élémentaire, notre priorité est désormais de poursuivre les études afin d'améliorer le confort thermique de nos bâtiments scolaires, notamment après l'été particulièrement chaud que nous avons connu.



Jean-Michel



Justine

Cette rentrée a également été marquée par l'arrivée de nouveaux agents. Jean-Michel rejoint l'équipe du restaurant scolaire en tant que responsable de restauration, tandis que Justine vient renforcer l'équipe comme agent polyvalent. Doris a également rejoint les services de la mairie cet été. Nos ATSEM Marie, Eva et Laëticia étaient au rendez-vous pour accueillir les plus petits, tandis que Nais a retrouvé l'équipe du périscolaire et de l'ALSH.

Et bientôt au restaurant scolaire ?

Nous réfléchissons également à la possibilité de permettre aux parents de venir partager ponctuellement un repas avec leur enfant au restaurant scolaire. Les modalités sont encore à définir avec les équipes concernées. Nous reviendrons prochainement vers les familles sur ce nouveau projet.



**188 élèves ont fait leur rentrée**

**72 enfants** en maternelle et  
**116 élèves** en élémentaire

ont repris le chemin de l'école le 1er septembre.

### ■ Delphine DESME

■ Adjointe au maire déléguée à l'enfance et à la jeunesse

## Une commune attentive à ses habitants

L'action sociale et l'autonomie sont au cœur de notre volonté d'accompagner les Troïciennes et les Troïciens, notamment les personnes âgées, isolées, en situation de handicap, malades ou en période de fragilité.

Le CCAS est là pour écouter, informer et orienter, mais aussi pour permettre un soutien au plus près des besoins.

Nous souhaitons également pouvoir veiller sur les personnes les plus vulnérables.

Avec leur accord, celles-ci peuvent se faire connaître auprès de la mairie afin d'être inscrites sur notre registre de personnes à contacter, notamment lors d'épisodes de fortes chaleurs ou grand froid ou de situations exceptionnelles.

La résidence autonomie de Truyes contribue elle aussi à cette démarche en offrant à nos aînés un cadre de vie adapté, sécurisant et convivial, tout en préservant leur autonomie.

Être une commune solidaire, c'est être attentif aux autres et savoir être présent quand cela compte.



### ■ Dominique BEAUCHAMP

■ Adjointe au maire déléguée à l'action sociale et à l'autonomie

# Vie économique de la commune

## Acteurs économiques : faites-vous connaître et venez échanger le 13 octobre 2026 !

Vous êtes entrepreneur à Truyes ? Vous y résidez ou y avez implanté le siège de votre société ? La municipalité souhaite renforcer le lien avec ses forces vives locales et favoriser les synergies entre professionnels de la commune.

### Rendez-vous le mardi 13 octobre à 19h00 salle Roger Avenet

Venez faire connaissance, échanger sur vos projets et partager vos idées dans un cadre convivial. La mairie organise une réunion d'échange dédiée aux acteurs économiques locaux.

Afin de vous référencer et de préparer cette rencontre dans les meilleures conditions, merci de nous transmettre vos coordonnées :

- Par e-mail : [pro@mairie-truyes.fr](mailto:pro@mairie-truyes.fr)
- Directement en ligne en complétant notre formulaire dédié à l'adresse : <https://forms.gle/mFyXs1AmQayJmjs06>

ou en scannant le QR-Code situé à droite

Que vous soyez artisan, commerçant, professionnel libéral ou dirigeant d'entreprise, nous vous attendons nombreux pour dynamiser ensemble le tissu économique de Truyes !

(Prévoyez vos cartes de visite !)



Transmettez nous vos informations plus rapidement. Remplissez en ligne le formulaire !

#### ■ Olivier GREINER

- Adjoint au maire délégué à la communication et à la vie économique locale

## Devenez acteurs de notre commune : 3 locaux professionnels sont à louer !

Afin de soutenir l'économie locale et d'enrichir l'offre de soins et de services de proximité, la municipalité met à disposition des professionnels trois espaces vacants idéalement situés au cœur de notre commune.

Vous souhaitez implanter votre activité professionnelle ou développer votre cabinet ? Découvrez les opportunités disponibles :



### 27 Rue du Clocher (Face à la Mairie)

- Configuration : Une entrée accueillante et 2 bureaux indépendants.
- Le + : Une localisation centrale et très visible, située juste en face de la Mairie



Pour toute question, demande d'information complémentaire sur les loyers ou pour organiser une visite, merci de contacter le secrétariat de la mairie :

- Téléphone : 02 47 43 40 81
- Courriel : [pro@mairie-truyes.fr](mailto:pro@mairie-truyes.fr)

#### ■ Olivier GREINER

- Adjoint au maire délégué à la communication et à la vie économique locale



### 4, rue du Clocher

- Configuration : 1 bureau individuel disponible (au sein d'un espace partagé de 2 bureaux) avec une zone d'attente commune.

Environnement professionnel : Vous partagerez les locaux avec deux psychothérapeutes et une hypnothérapeute déjà installées. Idéal pour une activité complémentaire dédiée au bien-être ou au soin.



### Pôle Trois-soins — Rue Alexander Calder

(Tour Carrée)

- Configuration : 1 grand bureau très lumineux.
- Profil recherché : Cet espace est spécifiquement adapté pour l'installation d'une profession médicale conventionnée.

# Au-delà de l'essentiel



## Bienvenue aux nouveaux habitants !

Vous venez de vous installer à Truyes. Faites-vous connaître auprès de la mairie.

### À vos agendas !



La prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le **samedi 30 janvier 2027**.



## Inscription sur les listes électorales

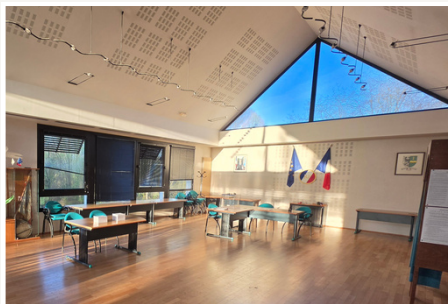
Vous souhaitez voter dans votre commune ?

Pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales et, si nécessaire, à effectuer votre démarche.

Comment s'inscrire ?

- En ligne : [Service-public.fr](https://service-public.fr)
- En mairie : auprès du guichet d'accueil

La ville de Truyes vous encourage à privilégier la démarche en ligne !



## Recensement population 2027

Du 21 janvier au 20 février 2027, la commune réalise le recensement de la population et des habitations de la commune.

Répondre au questionnaire est essentiel pour la vie communale car les résultats du recensement permettent d'identifier vos besoins en termes d'équipements (transports, structures sportives, maison de retraite etc.) et de déterminer la participation de l'Etat au budget communal.

Une lettre vous sera distribuée en janvier vous rappelant le déroulement de cette opération et vous annonçant la venue d'un agent recenseur qui vous fournira les documents nécessaires pour remplir le questionnaire.

Participer au recensement est une action citoyenne, obligatoire et confidentielle.

Si vous êtes rigoureux, disponible et que vous avez envie de devenir agent recenseur ; vous pouvez candidater auprès de la mairie.






**Vos réponses aujourd'hui  
construisent la vie locale  
de demain.**

[recensement.gouv.fr](https://recensement.gouv.fr)

Le recensement démarre le 21 janvier.  
Si vous êtes recensé cette année,  
vous serez prévenu par votre mairie.

LES DONNÉES RECUEILLIES LORS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

# Au-delà de l'essentiel



## Recensement des Jeunes Citoyens

La commune rappelle que tout jeune français doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans, dans les 3 mois suivant son anniversaire.

La démarche peut être effectuée en ligne sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr) ou directement auprès de la mairie.

Le recensement est notamment nécessaire pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et pour certaines inscriptions aux examens et concours.

La ville de Truyes vous encourage à privilégier la démarche en ligne !



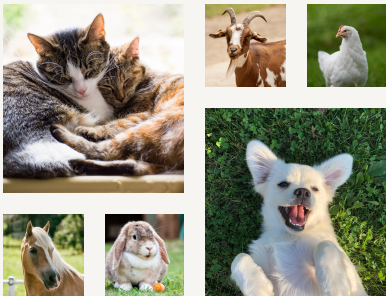
## Recensement des animaux

Afin de veiller au bien-être de tous nos animaux de compagnie et de faciliter les recherches en cas de perte, la municipalité met en place un recensement animalier **facultatif et entièrement volontaire**.

Cette démarche simple garantit votre tranquillité et celle de votre animal : en nous permettant de vous contacter directement s'il est retrouvé sur la voie publique, elle vous offre une sécurité renforcée et lui évite le « passage direct en fourrière ».

Comment l'inscrire ?

- **En ligne** : via le formulaire disponible sur le site de la commune.
- **En mairie** : auprès du guichet d'accueil.



## Propreté urbaine : ramassons les déjections canines !

Si les promenades de nos compagnons à quatre pattes sont agréables, le non ramassage de leurs déjections gâche le quotidien de tous (nuisances, risques de glissades, hygiène).

Ramasser est un geste civique simple et surtout obligatoire !

Rappel de la réglementation :

L'abandon de déjections sur la voie publique (trottoirs, espaces verts, aires de jeux) est interdit. Tout propriétaire pris en faute s'expose à **une amende forfaitaire de 135 €**.

Des poubelles sont à votre disposition dans la commune.

Merci aux maîtres qui adoptent déjà ce réflexe pour préserver le cadre de vie de tous !



## Au-delà de l'essentiel

### Médiation de voisinage : privilégions le dialogue !

Un bruit persistant, une haie non taillée ou un désaccord de propriété ? Avant que les tensions ne s'installent, la municipalité vous rappelle l'existence du service de médiation de voisinage.

Gratuite, confidentielle et volontaire, cette démarche permet d'échanger dans un cadre neutre avec un intermédiaire impartial. L'objectif : rétablir la communication et trouver une solution amiable, sans passer par la case judiciaire.

Qui contacter ?

- Monsieur Guy LEDROIT à Montbazou (06.07.08.02.07)
- Monsieur Guy ROUSSEL ou Monsieur SOLNICA à Chambray-lès-Tours (02.47.48.45.23)



### Réserve civique : devenez bénévole !

Pour faire face aux urgences (canicules, inondations) et dynamiser la vie locale, notre commune s'associe à la plateforme publique **JeVeuxAider.gouv.fr**

Ce service simplifie l'engagement citoyen près de chez vous, un soutien direct aux plus fragiles : des missions d'entraide sont proposées, comme des appels de vigilance ou des visites de convivialité en cas de fortes chaleurs.

Comment participer ?

Que vous souhaitiez donner un peu de votre temps ou simplement vous tenir prêt en cas de besoin, vous pouvez créer votre compte et découvrir les missions disponibles sur **JeVeuxAider.gouv.fr**

### Les bons gestes au quotidien

Pour préserver la tranquillité, la propreté et le bien-vivre dans notre commune, quelques gestes simples sont essentiels :



**Travaux à domicile** : Merci de respecter les horaires autorisés pour les travaux de jardinage, bricolage afin de limiter les nuisances sonores pour le voisinage.

Horaires :

- De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
- De 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés



**Bacs à déchets** : Les poubelles ne doivent pas rester sur la voie publique en dehors des périodes de collecte. Merci de les rentrer après le passage du service.



**Boîtes aux lettres** : Pensez à indiquer clairement votre nom afin de faciliter la distribution de votre courrier.

Merci à toutes et à tous pour votre civisme et votre participation à la qualité de vie de notre commune.

# Évolution des modes de paiement



VIE MUNICIPALE

## ÉVOLUTION DES MODES DE PAIEMENT *des factures communales*

PLUS SIMPLE, PLUS SÉCURISÉ, PLUS PRATIQUE !

La Direction générale des Finances publiques (DGFiP) fait évoluer les moyens de paiement des factures des collectivités locales.

Le **paiement par chèque** est progressivement abandonné, au profit de solutions plus simples, plus rapides et plus sécurisées.



### LES SOLUTIONS PROPOSÉES



#### LE PAIEMENT EN LIGNE AVEC PAYFiP

Lorsque votre facture le permet, vous pouvez régler directement en ligne, en toute sécurité.

- par carte bancaire
- par prélèvement ponctuel
- prochainement par virement simplifié

Simple, rapide et 100 % sécurisé



#### LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Idéal pour les paiements réguliers, il permet d'automatiser vos règlements et d'éviter les oublis.



Pratique et sans démarche chaque mois !



#### LE PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Vous pouvez régler en espèces (jusqu'à 300 €) ou par carte bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé, grâce au QR code présent sur votre facture.



Une solution pour tous, près de chez vous !



#### ET LE CHÈQUE ?

Le paiement par chèque est progressivement abandonné pour les créances publiques.



La commune vous informera préalablement de toute évolution concernant l'acceptation des chèques.



#### À RETENIR

*Le montant de votre facture ne change pas :*  
**SEUL LE MODE DE PAIEMENT ÉVOLUE.**



La commune souhaite ainsi accompagner cette évolution en proposant des solutions de paiement simples, sécurisées et accessibles à tous.



**CONSERVEZ BIEN VOS FACTURES  
ET SUIVEZ LES MODALITÉS DE PAIEMENT INDIQUÉES.**

Une question ?  
Besoin d'aide ?

Le service de la mairie est à votre disposition :

☎ 0247434081

✉ [contact@mairie-truyes.fr](mailto:contact@mairie-truyes.fr)





**Vendredi 25 Septembre  
16h00**

## Marche Rose et inauguration du “Pôle Troi-soins”

### Maison médicale de TRUYES

Rassemblement solidaire dans le cadre d'**Octobre Rose** en présence de Sophie AUCONIE. Venez marcher pour soutenir la recherche contre le cancer du sein.

**Vendredi 2 Octobre  
21h00**

## Concert Union Musicale d'Esvres

Salle Roger Avenet

**Mardi 13 octobre  
19h00**

## Rencontres entre professionnels de TRUYES

### Salle Roger Avenet

Vous êtes entrepreneurs et habitez Truyes ? Vous avez votre entreprise sur la commune ? Venez nous retrouver pour échanger ensemble autour de différentes thématiques !

**Samedi 24 et Dimanche 25  
Octobre**

## Salon des créateurs

### Château de Bel Air

Découvrez le savoir-faire de nos artisans et créateurs locaux. L'occasion idéale pour dénicher des pièces uniques à l'approche des fêtes.

**Mercredi 11 Novembre  
11h00**

## Cérémonie du 11 Novembre

Monument aux morts · parvis de la Mairie

Commémoration de l'Armistice de 1918.

**Du 14 au 29 Novembre**

## Salon du Petit Format

### Château de Bel Air

Exposition artistique dédiée aux œuvres. Une façon accessible d'acquérir de l'art tout en soutenant les artistes de notre région.

**Dimanche 22 Novembre  
11h30**

## Repas des aînés

### Salle Roger Avenet

Le traditionnel banquet annuel. (sur réservation)

**Samedi 12 et Dimanche 13  
Décembre**

## Marché de Noël

### Salle Roger Avenet

Plongez dans la magie des fêtes !

**Samedi 12 Décembre  
19h30**

## Concert de Noël

### Église

Un voyage musical chaleureux au cœur des plus beaux chants traditionnels de Noël.

**Vendredi 15 Janvier 2027 ·  
19h00**

## Les vœux du Maire

### Salle Roger Avenet



**Date de la prochaine  
collecte de sang :**

**Vendredi 20 Novembre 2026**

## Dates des prochains conseils municipaux



**Vendredi 9 Octobre 2026 · 19h**

**Vendredi 13 Novembre 2026 · 19h**

**Vendredi 18 Décembre 2026 · 19h**

## Lettre d'information de Truyes

Directeur de la publication : Jérôme BIROCHEAU

Réalisation et conception : Doris GAUDINEAU

Mise en forme et adaptations : Olivier GREINER

Textes : Conseil Municipal / Service Administratif

Impression réalisée sur du papier PEFC 130g/m<sup>2</sup> par GLAM'Print (Sorigny)

Tirage : 1100 exemplaires

Date de publication : Septembre 2026

**Suivez-nous sur :**



**Site Internet :** [www.mairie-truyes.fr](http://www.mairie-truyes.fr)



**Facebook :** [facebook.com/truyes](https://facebook.com/truyes)



**Instagram :** [instagram.com/villedetruiyes](https://instagram.com/villedetruiyes)

## Au fil de nos souvenirs

Fête de la musique



Remise des livres de fin d'année



Cérémonie du 8 mai



Théâtre de l'Ante



Incendie les Granlineries



Réfection des voiries



Jumelage KATOKOPIA



1er Mai à la MARPA



Enfouissement des réseaux



Run color de l'APE



Septembre en Or



Fête des associations

